

**COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ
DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION TENUE LE JEUDI 20 AOÛT 2009 DE 9 H À 16 H**
Maison du citoyen, 25, rue Laurier, salle Gatineau

PRÉSENCES :

Pierre Philion, conseiller municipal et président
Luc Montreuil, conseiller municipal
Simon Racine, conseiller municipal
Chantal Courchaine, TROCAO
Christian Trudeau, Emploi-Québec
David Leclerc, Service – Urbanisme et développement durable
Florence Mainguy, ministère de la Famille
Geneviève D'Amours, ASSSO-DSP
Gilliane Cyr, DÉ-CLDG
Jacques Boucher, UQO
Jenny Villeneuve, CRIO
Karl Lavoie, Chambre de commerce de Gatineau
Kathleen Barrette, STO
Louis Cabral, Service – Arts, culture et lettres
Lucie Lafleur, Commissions scolaires
Mario Harel, Service de police
Nathalie Lepage, Centraide
Nicole Desroches, CREDDO
Renée Amyot, CSSS de Gatineau
Richard Sévigny, CRÉO

PERSONNES-RESSOURCES :

Georges Letarte, consultant
Jean-Guy Lacoursière, consultant
Joscelyne Levesque, consultante
Mario Dion, consultant
Simon Rousseau, Service – Loisirs, sports et vie communautaire
Agathe Lalande, Division - Qualité de vie et développement communautaire
Anick Fortin, Division - Qualité de vie et développement communautaire
Magdalena Dudek, Section - Planification stratégique
Paul Nicole, Division - Qualité de vie et développement communautaire
Ginette Robitaille, Division - Qualité de vie et développement communautaire

1. OUVERTURE

Pierre Philion souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de leur présence.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Simon Rousseau, appuyée par Chantal Courchaine, l'ordre du jour est adopté sans ajout.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 18 JUIN 2009

Sur proposition de Lucie Lafleur, appuyée par Jenny Villeneuve, le procès-verbal de la réunion du 18 juin 2009 est adopté à l'unanimité.

4. RETOUR SUR LES DÉMARCHES RÉALISÉES DEPUIS LA DERNIÈRE RENCONTRE

Agathe Lalande fait un retour sur les rencontres qui ont eu lieu avec les membres du chantier 4, les bailleurs de fonds et les fonctionnaires municipaux. L'objectif était d'identifier des balises pour l'ébauche et la mise en œuvre du cadre de soutien. En ce qui concerne la politique, les commentaires de chacun ont été pris en considération ainsi que la mise en œuvre.

La direction générale ainsi que les directions de services de la Ville ont été rencontrées. La majorité des volets et le cadre de soutien ont été bien accueillis. Des préoccupations ont été soulevées concernant les coûts, les priorités et sur certaines responsabilités de la Ville.

Tous les ajustements ont été faits. La dernière version de la politique est remise aujourd'hui aux membres et une recommandation pour l'adopter se fera au point 5.

Pierre Phillion recommande d'adopter la politique telle quelle, sans coupe budgétaire. Selon monsieur Phillion, toutes les discussions en ce sens se tiendront lors de l'étude du budget 2010 (en novembre 2009).

Paul Nicole informe qu'un portrait des communautés et des organismes est actuellement en production, ce qui aidera à faire une analyse plus précise du cadre de soutien.

5. ÉTUDE ET ADOPTION DE LA RECOMMANDATION DE LA POLITIQUE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL (VOTE SUR LA RECOMMANDATION)

Les membres étudient les chapitres et les orientations :

- Le contenu du chapitre UN « *Une politique de développement social : le contexte* » ainsi que celui du chapitre DEUX « *Une définition du développement social* » sont approuvés sans modification.
- Pour le chapitre TROIS « *Le processus d'élaboration* » Jenny Villeneuve demande de faire ressortir la démarche, l'importance de la participation citoyenne et, si possible, de mettre en évidence le résumé des chantiers.
- Au chapitre QUATRE « *Le plan d'action triennal : orientations, actions et investissements* », il est demandé de remplacer le terme « lutte à la pauvreté » par « lutte contre la pauvreté ».
- L'orientation 3 : *Le quartier, comme pôle de développement, au sein des villages urbains de la ville* devrait être l'orientation 1.
- Concernant l'orientation 1 : *L'accessibilité à un logement abordable et de qualité*, on recommande de bien définir un logement abordable vs un logement social. Un logement abordable ne doit pas dépasser 30 % du budget familial. Une note en bas de page devrait être indiquée dans la politique. Pour les investissements requis pour 2010-2012, l'enveloppe budgétaire de 60 000 \$ doit être maintenue.
- Au point 2.3 de l'orientation 2 : *La consolidation du transport collectif et la diversification des modes*, on recommande d'utiliser le terme « aménagements utilitaires » au lieu de « aménagements cyclables et piétonniers ».
- Pour que toutes les personnes comprennent bien les investissements, une recommandation est faite à l'effet d'écrire le mot « millions » plutôt que « M » abrégé.
- Le contenu de l'orientation 3 : *Le quartier, comme pôle de développement, au sein des villages urbains de la ville* est approuvé sans modification.
- Il est recommandé de modifier le texte au point 4.2 de l'orientation 4 : *La santé et le bien-être au centre de la qualité de vie*, relativement aux « saines habitudes de vie et de lutte à l'obésité » en utilisant plutôt les termes de « saines habitudes de vie et de problèmes reliés au poids ».
- Il est recommandé de modifier le point 4.4 de l'orientation 4 : *La santé et le bien-être au centre de la qualité de vie* de la façon suivante : Soutien de la ville d'un projet communautaire collectif pour l'acquisition d'un terrain permettant la réalisation d'une épicerie sur l'Île de Hull et accompagnement dans le projet.
- Dans l'orientation 5 : *L'éducation comme base du développement économique et social*, il est recommandé de remplacer la phrase par celle-ci : La diplomation aux niveaux secondaire et collégial est plus faible qu'ailleurs au Québec.
- Au point 6.1 de l'orientation 6 : *La reconnaissance du rôle spécifique de Gatineau comme centre urbain et ville frontalière*, il est recommandé à l'unanimité de conserver l'investissement requis pour la documentation d'un état de situation, au montant de 50 000 \$, peu importe la décision qui sera prise concernant la politique en développement social.
- Dans les éléments contextuels, il est recommandé de déplacer le 4^e paragraphe qui se lit : « *La Ville doit finalement se positionner de soutien à l'action citoyenne* », et de l'inscrire dans les actions, comme point 7.4.
- Au point 7.3, il a été recommandé de modifier le texte de la façon suivante : Négociation entre les organismes, les bailleurs de fonds et les organismes communautaires en visant la complémentarité et la cohérence des programmes. Pour donner suite à des discussions sur les mots « concertation » vs

« négociation », il y a vote. Le résultat est : 4 pour « concertation », 12 pour « négociation ». Le mot « négociation » demeure.

Fin des discussions.

**Proposée par Karl Lavoie
Appuyée par Chantal Courchaine**

Que la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal d'adopter la politique en développement social de la Ville de Gatineau.

Adoptée à l'unanimité.

6. ÉTUDE ET ADOPTION DE LA RECOMMANDATION DE CADRE DE FINANCEMENT DES ORGANISMES

Agathe Lalande explique qu'au début, c'est Gilles Strasbourg qui avait été retenu comme contractuel pour la mise sur pied du cadre de soutien. Ce dernier s'est retiré et le projet a été confié à Joscelyne Levesque et Jean-Guy Lacoursière.

Trois approches sont proposées pour le cadre de soutien :

- soutien financier des actions de mobilisation
- soutien pour les organismes à but non lucratif
- soutien de fonctionnement

Pour la mise en œuvre, la Ville, de concert avec les partenaires, gèrera les fonds financiers afin de faire avancer les différents projets. Elle aura une approche globale pour soutenir les organismes, en complémentarité, via les centres de services (équipe de coordination par territoire).

Agathe Lalande termine en soulignant le travail et les efforts effectués par tous et en rappelant que :
« Seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin ».

Fin de la présentation.

**Proposée par Renée Amyot
Appuyée par Nicole Desroches**

Que la Commission Gatineau, Ville en santé recommande au conseil municipal d'adopter les trois approches du Cadre de soutien à l'action communautaire.

Adoptée à l'unanimité.

7. RETOUR SUR L'ENSEMBLE DU PROCESSUS D'ÉLABORATION

Les membres partagent, à tour de rôle, les points forts et les points faibles de leur expérience. Ils s'entendent sur l'objectif du début qui a été maintenu, les délais qui ont été respectés, l'enthousiasme et l'efficacité des participants, les bons dispositifs qui ont été mis en place (bonne collecte de données). Ils soulignent également la transparence et l'innovation de la Ville ainsi que l'espace qu'elle a donné pour la concertation. Ils déplorent toutefois le manque de temps, la rapidité avec laquelle les gens ont dû travailler et le manque de ressources humaines.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre se termine à 16 h 00.

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Ginette Robitaille
Secrétaire

Monsieur Pierre Phillion
Président